PROJET D'ECOLE



Conseils pour l'élaboration



Texte de référence : circulaire du 15.02.1990

Le projet d'école doit répondre aux spécificités de l'école et notamment aux besoins particuliers des élèves. Il vise la réussite de tous et tient compte du contexte et de l'environnement de l'école.

Il doit permettre de renforcer le travail d'équipe et de concertation. Les axes prioritaires du projet résultent de l'analyse d'indicateurs précis.

Les principaux enjeux du projet d'école

- anticiper pour répondre aux besoins repérés et favoriser la réussite de tous
- organiser dans le temps et dans l'espace
- coordonner les enseignements en cohérence au sein de l'équipe
- évaluer, réajuster, réguler

Un projet d'école est		Un projet d'école n'est pas
0	Centré sur les besoins des élèves	Centré sur des actions
0	Ciblé sur des résultats aux évaluations peu	 Ciblé sur une discipline ou un domaine trop large
	satisfaisants	 Le choix d'un enseignant ou d'une minorité
0	Une réflexion de toute l'équipe sur les priorités à	 Une liste de priorités correspondant aux souhaits des
	dégager et à mettre en œuvre	enseignants
0	Un nombre réduit de priorités qui s'appuient sur de	o La mise en œuvre d'objectifs dans chaque classe sans
	réels constats chiffrés	continuité
0	Un moyen d'engager une réflexion commune sur la	 Evaluable par des données subjectives non
	mise en œuvre d'un point du programme	mesurables (ex : élèves motivés/bonne participation)
0	Evaluable par des données chiffrées ou mesurables	

Comment rédiger un projet d'école ?

1. Faire un relevé précis des indicateurs

- a. Centrés sur les élèves
 - o Résultats aux évaluations, CECRL A1
 - Nombre d'élèves suivis par le réseau d'aides spécialisées, bénéficiant d'un PPRE
 - Nombre de maintiens par niveau, par cycle ; Répartition par classe d'âge
 - Taux d'absentéisme ;
 - o Temps passé chaque jour par les enfants à l'école (périscolaire, restauration scolaire...) dans les transports.
 - o Taux de mobilité (départs et arrivées)
 - Nombre d'élèves bénéficiant de l' APC, du SRAN
 - o Nombre d'élèves suivis par le réseau d'aides spécialisées
 - O Nombre d'élèves suivis par des structures extérieures
 - o Taux de mobilité des élèves (départs et arrivées)
 - Les évaluations CP
 - Nombre d'enfants dans le champ du handicap inclus.

b. Centrés sur les enseignements

- Programmations, progressions de classe de cycle et d'école
- o LSU
- Démarches harmonisées
- Différenciation pédagogique

Outils des élèves (cohérence, continuité...)

c. Centrés sur la vie de la communauté éducative

- o Cadre de vie scolaire
- o Relation et communication avec les familles
- Relation avec les partenaires
- o Pratique éducative commune
- Actions de prévention
- o Intervenants extérieurs

2. Analyser la situation pour choisir des axes prioritaires

- o Identifier les données qui paraissent les plus révélatrices du fonctionnement de l'école et de ses difficultés.
- Discerner le plus exactement possible les causes des difficultés que l'on a identifiées et les points sur lesquels on se propose d'agir.
- o Mettre en relation les points de difficulté identifiés de façon à faire apparaître les axes prioritaires.
- O Définir pour chacun des axes choisis des objectifs à atteindre à une date précise pour une population donnée qui seront exprimés sous forme quantifiée pour pouvoir procéder à des évaluations.

Cette phase d'analyse est essentielle, car la définition des problèmes et des objectifs permet de concevoir des actions vraiment adaptées et cohérentes entre elles.

3. Définir des objectifs pour améliorer les résultats des élèves

Ces objectifs doivent être formulés clairement et simplement. Ils seront ainsi facilement évaluables (point d'appui pour définir les critères de réussite). Ils seront adaptés à chacun des cycles au sein des différents conseils. Exemple : améliorer les compétences dans le domaine de la maitrise de la langue ; améliorer la continuité des apprentissages entre les cycles dans le domaine des activités scientifiques et technologiques...

4. Définir des actions

Ce sont les moyens d'atteindre les objectifs définis.

Elles concernent prioritairement la pratique des enseignants pour favoriser la réussite de tous les élèves. Il est possible de définir les principales composantes d'une action en répondant aux questions suivantes : quoi ? pour qui ? avec qui ? comment ? pour quoi faire ? avec quoi ? quand ? pour quels effets attendus ?

5. Planifier les actions dans le temps

Sur la base d'un calendrier triannuel, tenant compte du parcours des cohortes d'élèves (si une classe bénéficie d'une action particulière, envisager l'année n+1 et répartir les moyens sur les autres classes d'âge)

6. Evaluer les actions/ le projet

L'évaluation des actions est envisagée lors de la rédaction en fonction des indicateurs retenus ou repérés. Elle permet de mesurer l'acquisition des connaissances, capacités, attitudes, savoirs et savoir-faire des élèves. Elle indique l'évolution des démarches et des pratiques pédagogiques. Elle apprécie l'implication des partenaires et leur complémentarité.